



OFFRE D'EMPLOI

Direction du Centre social de Chinon, Co-direction de l'association

LE CONTEXTE GENERAL :

L'association Culture Loisirs, Accueil, Animation en Chinonais (CLAAC) gère deux centres sociaux et trois Résidences Habitat Jeunes sur le territoire de la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire (CC CVL).

L'essentiel des activités s'exercent dans le cadre d'une Convention Pluriannuelle d'Objectifs, signée entre l'association et la CC CVL (37). Seule, l'organisation annuelle d'un évènement culturel, « Festival BD » ne rentre pas dans ce partenariat.

Depuis un an et demi, l'association est en pleine évolution. Son développement, dont une part importante s'engage autour de la mise en œuvre d'un « parcours jeunesse » sur l'ensemble du territoire intercommunal, a nécessité le renforcement de son effectif. Celui-ci se situe aujourd'hui à 25 salariés, son budget est proche de 1.3 million d'euros.

Dans ce contexte, l'association est amenée à recruter un Directeur.trice pour son Centre social de Chinon et dans le cadre d'une co-direction de l'association avec la Direction du Centre social du Véron et la Direction des Résidences Habitat Jeunes.

Ce poste s'inscrit dans le respect des valeurs de l'éducation populaire portées par l'association CLAAC, parmi lesquelles le développement du pouvoir d'agir est une démarche centrale.

LES DEUX PRINCIPALES MISSIONS :

1. La direction du Centre social de Chinon

- Piloter l'élaboration, la conduite et l'évaluation du « projet social » et du « projet familles » du Centre Social de Chinon en s'assurant qu'ils s'inscrivent pleinement dans le cadre du projet associatif du CLAAC.
- Développer la dynamique participative au sein du Centre social et du territoire et représenter le Centre social auprès des partenaires.
- Fédérer et créer du lien pour mener des actions partenariales solides et durables avec les différents acteurs du territoire, institutionnels, associatifs, habitants, usagers, etc.
- Gérer l'équipe :
 - Assurer la gestion administrative (planning, congé, horaire, absences, formation, ...).
 - Animer l'équipe (réunion de coordination, distribution des tâches,).
 - Organiser les conditions du dialogue social, gérer les situations de tension, identifier et prévenir les risques psycho-sociaux.
 - Créer une émulation collective au service des usagers.
- Maitriser les aspects financiers pour élaborer, évaluer et suivre le budget, faire les demandes de subventions nécessaires au fonctionnement et aux projets.
- Être amené, ponctuellement, à pallier les besoins du service dans la limite de ses compétences.

2. La co-direction de l'association

Cette co-direction répond à une volonté du Conseil d'Administration de confier le pilotage de l'association à une équipe de direction plus à même de travailler en transversalité et à l'échelle du territoire de la CCCVL. Cette équipe direction sera composée de la directrice du Centre Social d'Avoine, du Directeur des trois RHJ basées à Chinon et Avoine et du ou de la directeur (trice) du Centre Social de Chinon.

Les principales missions sont :

- Co-piloter la mise en œuvre du Projet Associatif et notamment le nouveau projet jeunesse.
- S'assurer, en lien étroit avec les deux autres directions, de la cohérence globale de l'action portée par l'association.
- Co-animer une mission de veille sur les besoins du territoire et proposer aux administrateurs des ajustements de l'action portée par l'association.
- Co-piloter, avec les deux autres directions, la coordination avec le Conseil d'administration et les différentes commissions thématiques mises en place.
- Participer aux comités de pilotage et réunions diverses avec la CAF, la CC CVL et autres partenaires et acteurs locaux.
- Assurer, en lien étroit avec les deux autres directions, le suivi RH global de l'association.

LES PRINCIPALES COMPETENCES / SAVOIR FAIRE ATTENDUS :

- Management
- Connaissance de l'environnement institutionnel
- Connaissance de la convention collective ECLAT
- Travailler en équipe et promouvoir la coopération et la co-construction
- Savoir s'organiser et gérer les priorités
- Savoir écouter
- Savoir décider dans le cadre de ses délégations
- Savoir déléguer
- Assurer la régulation au sein de son équipe et de la co-direction,
- Autonomie
- Disponibilité

Plus spécifiquement, des compétences et une expérience en gestion des ressources humaines sont requises.

Une expérience de Direction de Centre social est souhaitée.

LES CONDITIONS DU POSTE :

- Contrat : CDI temps plein.
- Niveau / diplôme requis : diplôme de niveau 7 (Bac+5) dans le secteur médico-social (CAFDES, CAFERUIS), de l'animation, ou du management spécialisé (Management des établissements sanitaires et sociaux), management des entreprises culturelles, développement social, gestion d'organismes à vocation sociale.
- Lieu d'exercice : Chinon (37), siège social de l'association pour l'essentiel, et Avoine.
- Convention collective de rattachement : ECLAT

- Statut : Cadre soumis au forfait.
- Rémunération :
 - Groupe H.
 - Coefficient Base : 400 + prime de responsabilité + Astreinte + Reprise d'ancienneté
 - Double valeur du point au 01 mai 2022 : V1 = 6.61 € V2 : 6.37 €
- Poste à pourvoir à partir du 1er aout 2022.

LES CONDITIONS DE REMISE DES CANDIDATURES :

Votre lettre de motivation et CV sont à adresser à Monsieur le Président, Association CLAAC, 60 rue Descartes 37500 CHINON, pour le **8 juillet dernier délai**.